

Information sur la Médiation familiale

**Vous êtes confronté(s) au conflit, à la rupture,
à la séparation ou au divorce.**

**Vous envisagez, vous avez engagé ou êtes impliqué
dans une procédure judiciaire...**

**La médiation familiale peut vous permettre
de renouer le dialogue, de trouver des solutions
mutuellement acceptables et d'élaborer ensemble
des accords pour votre famille.**

**Vos enfants seront pleinement reconnus
dans leurs attentes et leurs besoins.**



**INFORMATION
GRATUITE**

**du Lundi
au Jeudi**

**de 10 heures
à 17 heures**

AU T.G.I.

5 place André Mignot
78000 Versailles

01 39 07 36 07

lundi, mardi et jeudi

AU C.C.A.S.

6 impasse
des gendarmes
78000 Versailles

01 30 97 83 00

mercredi

En partenariat avec
la ville de Versailles



Yvelines
Conseil général

Information gratuite sur la Médiation familiale



Deux associations de Médiation familiale à votre service
sur le département des Yvelines

